

UNE GESTION CONSTANTE même dans l'imprévu



► Dominique Debrauwere a transité par les zones de police du Tournaisis et de Mouscron avant de prendre la tête de celle du Val de l'Escaut. © VINCKE

CV XPRESS

Dominique DEBRAUWERE
Commissaire divisionnaire

EN 5 DATES

- 24 novembre 2011 :** Sa date de naissance.
- 15 mars 2002 :** Il devient commissaire au sein de la ZP du Tournaisis.
- 1^{er} février 2009 :** Il est désigné directeur des opérations de la ZP de Mouscron.
- 10 décembre 2012 :** Il obtient le grade de commissaire divisionnaire.
- 1^{er} mars 2017 :** Il est nommé chef de corps de la ZP du Val de l'Escaut.

“Des mécanismes qu’il reste à huiler”

► La collaboration avec les autorités politiques du Val de l'Escaut tend vers la maturité.

► Le Val de l'Escaut fait partie de la catégorie des zones de police dites pluricomunales, dont le territoire s'étend sur plusieurs communes. Là où la zone de Mouscron, monocommunale, doit composer avec un seul interlocuteur en face d'elle, Dominique Debrauwere doit "convaincre quatre interlocuteurs".
"La relation est différente",

confesse-t-il. De plus, les quatre bourgmestres ne partagent pas le même pavillon, entre un élu MR (Jean-Pierre Bourdeaud'huy à Mont-de-l'Enclus), un Ecolo (Aurélien Brabant à Pecq) et deux socialistes (Daniel Senesael pour Estaimpuis et Yves Willaert à Celles).
"Je trouve qu'il y a un bon équilibre, continue le chef de corps. On a affaire à des gens qui arrivent à

trouver des terrains d'entente. C'est important car on doit être capable de mettre tous les sujets sur la table. De plus en plus, notre organisation atteint une maturité."

LES DERNIÈRES élections communales n'ayant pas totalement chamboulé le collège de police, puisque trois des quatre bourgmestres ont rempli, il y a régné une certaine "continuité". Néanmoins, certains messages passent encore parfois difficilement. "Il y a des sujets plus compliqués." Exemple tiré de la dramatique actualité d'il y a un

mois, lorsqu'un coureur cycliste a trouvé la mort suite à un accident sur le tracé du Grand Prix Alfred Gadenne. Les zones de police du Val de l'Escaut et du Tournaisis, notamment, collaboraient sur le terrain.
"Lors du dernier collège, j'ai remis le sujet de l'organisation des courses cyclistes sur la table. Un accident, c'est toujours la conjugaison de petits éléments. Lors de l'organisation d'un événement, le fonctionnaire de planification doit juger s'il est nécessaire de faire appel à un appui technique de la zone de secours et/ou de la

police. Ce n'est pas un obstacle, mais c'est pour aider à réduire ce genre de risque. On analyse, et parfois on va demander à l'organisateur de s'adapter. Ce sont des mécanismes qu'il reste à huiler."

Les autorités politiques ont déjà vu la mécanique de fonctionnement des services de police se mettre en ordre de marche. Ce qui a également favorisé la confiance et la relation entre le chef de corps et les bourgmestres.
"On travaille 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 et 365 jours par an. Même au milieu de la nuit, quelqu'un va venir", rappelle le commissaire divisionnaire. F. V.

L'argent, c'est le nerf de la guerre

"C'est comme à la maison : l'argent, c'est le nerf de la guerre." L'un des objectifs du chef de corps pour les années à venir est de maintenir l'effort financier consenti par les communes depuis son arrivée.
"La structure de la zone de police a évolué, détaille Dominique Debrauwere. La population a crû. On a développé des zonings industriels et commerciaux, on est en train de construire un port fluvial à Pecq, on a construit des parcs d'éoliennes, etc." En clair : les risques ont augmenté, mais les moyens mis à disposition n'ont pas suivi la même courbe. F. V.

"Il y a une augmentation graduelle de la charge de travail, et il faut continuer à développer une vision qui tend à faire correspondre les moyens de la zone avec les évolutions des différentes activités."
Si le chef de corps continue de trouver une oreille attentive de la part des pouvoirs politiques, la situation devrait continuer à aller dans le bon sens. Même si la tendance actuelle est au report de certaines charges de la police fédérale dans les zones de police, et que le poids à assumer risque encore d'augmenter.



► Dominique Debrauwere est également le coordinateur belge du bassin transfrontalier lillois. © VINCKE

► Dominique Debrauwere est le chef de corps équilibriste de la zone de police du Val de l'Escaut.

► Le 1^{er} mars 2017, Dominique Debrauwere débarquait à la tête de la zone de police du Val de l'Escaut. Après un peu plus de deux années en poste, le commissaire divisionnaire a atteint son rythme de croisière pour mener la barre de la zone.

Est-ce qu'il existe une journée type en tant que chef de corps ?

Non. C'est à la fois la richesse de ce métier, et ce qui le rend difficile. On est tributaire des événements, et pas uniquement des événements d'ordre criminel ou public, mais aussi de tout ce qu'il se passe avec les collaborateurs. Que ce soit un problème au sein du personnel ou un gros souci technique dans l'une de nos infrastructures. Une zone de police, c'est une PME.

Et vous, vous avez une vue d'ensemble sur celle-ci ?

Le chef de corps gère absolument tout. Il négocie avec le procureur du roi sur ce qui touche à la politique de gestion criminelle. Une fois par an, il négocie son budget avec les autorités politiques, et ensuite, il doit faire en sorte de gérer l'ensemble des aspects de son usine. Cela va de l'acquisition du papier toilette aux armes, à l'entretien des infrastructures, à l'engagement du personnel, aux investissements extraordinaires... Absolument tous les domaines de gestion. Ce

qui fait que, quand on gère tout, il y a toujours un petit problème qui vient déranger le déroulement de la journée.

Avec quelles conséquences ?

Cela nécessite que l'on se réorganise. On essaie de plus en plus de bien cadrer l'agenda. C'est parfois notre travers parce qu'on a une formation assez cartésienne. Mais de temps à autre, on doit accepter que l'inopiné vienne le bousculer. Le plus difficile, c'est de pouvoir gérer le temps.

Comment a évolué la zone de police du Val de l'Escaut ?

À mon arrivée, j'ai fait une analyse de la situation. J'en ai fait part aux autorités politiques pour décider ensemble de la manière dont on allait envisager l'avenir. J'ai eu un écho positif. On a revu certains modes de gestion. Sur les deux ans, on a également établi des tableaux prospectifs en matière de gestion financière, ce qui a permis d'affiner le budget puisque l'on connaît les charges annuelles qui nous incombent. On sait par exemple qu'en 2027, il va falloir prévoir 20 000 € pour remplacer une partie des serveurs informatiques. Pour ne plus prendre une claquette à 90 000 € d'un coup, on sait que l'on va répartir l'investissement sur trois ans.

Cela illustre bien la vision que vous avez sur l'ensemble.

Oui, et ça a construit la relation de confiance avec les bourgmestres. C'est bien de solliciter des moyens, mais il faut leur expliquer pourquoi. Grâce à ces tableaux, on peut présenter com-

ment on fonctionne et spécifier les moyens dont on a besoin.

Comment vivez-vous la fonction plus médiatique de chef de corps ?

Je suis sur Facebook pour consulter la page de la zone, mais je n'interagis jamais. Je dis souvent aux nouveaux policiers que, quand ils rentrent dans ce métier, ils changent de vie. Vous devez être prudents dans votre vie professionnelle, mais aussi dans votre vie privée. Et moi, je suis très prudent, dans ma vie privée. J'ai suivi l'évolution de la société où, dans le temps, on avait peur du policier ou du gendarme. Aujourd'hui, si on peut mettre le policier en porte-à-faux, on le fera.

Et ce n'est pas trop lourd à porter, ce métier ?

Parfois, si. Mais avec l'âge et l'expérience, on parvient à mettre la distance souhaitée. Quand on rentre dans ce métier-là, les gens ne nous voient plus que comme policier. Quelque part, c'est un peu valorisant parce qu'on se dit qu'on est connu et reconnu. Mais à un moment donné, certaines personnes n'ont plus de limite. On est aussi très exposé à la critique, aujourd'hui. Mais les gens n'ont pas toujours conscience du cadre légal qui entoure ce métier. On vit dans un pays démocratique, il y a des règles. Nous, techniciens, nous sommes les garants de ces règles décidées de manière démocratique. Et il n'est pas question d'interpréter ou de faire ce que l'on veut.

"Notre travers, c'est que l'on a une formation cartésienne."

CANAUX OFFICIELS et contacts directs

► La ZP du Val de l'Escaut fonctionne en étroite collaboration avec la France.

► Depuis la ratification des accords de Tournai II, en 2015, la coopération transfrontalière entre la zone du Val de l'Escaut, entre autres, et la mégapole lilloise n'a cessé de se renforcer. Pour évoquer ce sujet, Dominique Debrauwere sort sa casquette de coordinateur belge du bassin transfrontalier lillois.

"On définit ensemble les grandes lignes stratégiques du fonctionnement de la coopération. Concrètement, on planifie plusieurs contrôles par mois." Les policiers belges collaborent

parallèlement à cela, on fait tout passer par le CCPD, le Centre de coopération policier et douanier, le canal officiel.

concerne les événements et les contrôles planifiés. Mais comment fonctionne cette coopération dans l'imprévu ? Afin d'être le plus efficace possible, les services français et belges misent sur les rapports directs. "On a l'avantage de la connaissance physique de nos homologues. On leur téléphone en direct et on échange l'information. Parallèlement à cela, on fait tout passer par le CCPD, le Centre de coopération policier et douanier, le canal officiel."

CA NE SIGNIFIE PAS pour autant que les canaux officiels ne sont pas assez performants. Ils sont tout simplement moins rapides, car l'information doit transiter par plusieurs intermédiaires avant d'arriver à bon port. "Si on a une entité suspecte à rechercher, le temps que l'information arrive, elle peut déjà être loin..."

Un coup de fil peut s'avérer être l'élément indispensable pour réussir un coup de filet. Et si ce n'est pas le cas, les canaux officiels permettront de diffuser l'information à plus grande échelle.

Tout semble rodé en ce qui

F. V.